



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

volailles

Question écrite n° 16249

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes des professionnels du secteur avicole. Est-il nécessaire, à ce propos, de rappeler que la France demeure le deuxième exportateur de volailles dans le monde. Mais, depuis plus d'un an, le marché de la dinde est en crise. Les raisons sont connues : tassement de la consommation, excédent d'offre structurel et guerre d'usure avec les Etats-Unis. En effet, sur ce dernier point, bien que le marché de la volaille a plus que doublé, la part de l'Europe est tombée en dessous des 15 %, alors que celle des USA a atteint les 45 %. Pour l'heure, le pire est évité, mais l'avenir est incertain. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend adopter pour répondre aux préoccupations qui lui ont été exprimées.

Texte de la réponse

Le secteur de la dinde traverse depuis le début de l'année une période de déséquilibre de l'offre par rapport à la demande. Au niveau de l'offre, on a enregistré une forte augmentation des abattages en 1997 : + 6,8 % par rapport à 1996. Cependant, cette évolution semble être stoppée en début d'année 1998 avec un repli de 0,7 % pour le premier trimestre. Les quantités de dindes entreposées équivalaient, fin février 1998, à deux semaines de production. La hausse des mises en place de dindonneaux en 1997 a été de 5,5 % par rapport à l'année 1996. Néanmoins, durant les quatre premiers mois de 1998, on a enregistré une diminution de 2,4 % par rapport à la même période en 1997. C'est l'interprofession - le comité interprofessionnel de la dinde française - qui a incité les producteurs à la plus grande prudence et a ainsi contribué à freiner ces mises en place. En ce qui concerne la demande, la consommation de dinde est stable après avoir connu un rythme de croissance soutenu en 1996 et 1997. Les exportations, qui représentent 45 % de la demande globale, ont progressé de 18 % en 1997 par rapport à 1996. Par contre, durant le 1er trimestre 1998, on a constaté une diminution de 4 %. Cette baisse provient essentiellement d'un repli de nos ventes sur l'Union européenne et d'une accentuation de la concurrence américaine sur pays tiers. Le contexte économique actuel du secteur de la dinde nécessite donc la plus grande prudence de la part des professionnels. Dans ce contexte de marché difficile, le ministère de l'agriculture et de la pêche soutient activement tous les efforts menés par l'interprofession pour gérer le marché et contrôler les mises en place.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16249

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3526

Réponse publiée le : 3 août 1998, page 4265